

mène rare à l'époque hellénistique et lié au désir d'accroître les forces démographiques ou les ressources financières de la cité, se répand à l'époque impériale. Mais cela ne veut absolument pas dire qu'il y a dévalorisation de la citoyenneté et dégradation du nouveau citoyen. La vente de la citoyenneté à l'époque impériale va avec une oligarchisation de la vie civique qui commence à la fin de la République. Philippe Akar, « Invectiver l'adversaire, porter atteinte à son prestige, conserver le sien : l'argument de la bouche impure à la fin de la République romaine et au début de l'Empire » (p. 295-308), souligne que si certains individus sont accusés d'avoir la bouche impure, soit par excès de vin, soit en raison de vomissements immodérés ou de la pratique du sexe oral, ces accusations n'ont pas de conséquence sur le prestige des individus accusés. Il ne s'agit en réalité que d'une invective. Mais cela permet de séparer les bons citoyens des mauvais et de susciter chez les premiers l'adhésion nécessaire au bon fonctionnement de la cité. Même si certains des articles réunis dans le livre sont moins riches ou emportent moins la conviction que d'autres, l'ouvrage dans son ensemble montre bien l'intérêt qu'il y a à utiliser la notion de prestige pour étudier le fonctionnement des institutions et de la société romaines au cours de cette période très particulière qu'est la fin de la République et le début du Principat.

Catherine WOLFF

Clément CHILLET, *De l'Étrurie à Rome : Mécène et la fondation de l'Empire*. Rome, École française de Rome, 2016. 1 vol., IX-609 p. (BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME, 373). Prix : 33€ (relié). ISBN 978-2-7283-1202-3.

Dans une introduction méthodologique d'une vingtaine de pages, l'auteur fait le point sur la bibliographie antérieure et les sources, évoque le contexte de la vie de Mécène (69 ? – 8 av. J.-C.) – les dernières décennies du 1^{er} s. av. J.-C. qui virent la naissance du régime du principat au terme d'une période triumvirale marquée par les épisodes de guerre civile –, et rappelle que la biographie est un genre littéraire alternant entre le roman voire l'hagiographie et l'accumulation de faits, entre « la rose et la pomme de terre », selon la formule de P. M. Kendall. Le livre est, selon les dires de l'auteur lui-même, disposé autour de trois axes, abordés chacun en trois chapitres. Le premier chapitre de la première partie *Mécène, un héritier étrusque ? Revendications identitaires et formes sociales du pouvoir*, intitulé « Des revendications décalées : Mécène descendant de rois étrusques » montre que le gentilice était bien le *nomen* étrusque Maecenas, illustré par les épitaphes du tombeau des membres de la *familia* de Mécène des *Horti Maecenatis* de l'Esquilin (*CIL* VI 21771) ou du *columbarium* de la *vigna* Cresmachi près de la *porta Latina* (*CIL* VI 7245), le nom étrusque de Cilnius provenant d'*Arretium*, l'antique Arezzo, étant probablement un matronyme et sans doute à l'origine des prétentions d'ascendance royale de Mécène évoquées par ses contemporains. Ce sont du reste ces revendications qui expliqueraient le refus par Mécène de l'entrée dans l'ordre sénatorial qui aurait représenté une sorte de déchéance par l'agrégation aux rangs du Sénat de la République alors que le statut de chevalier permettait de continuer à respecter l'échelle de valeurs non-romaines (chapitre 2). La critique par Sénèque de la mollesse de Mécène (lettres 19 et 114 à

Lucilius) est tenue par Cl. Chillet comme une extrapolation de celle de son style littéraire, mais à la différence de l'auteur, il semble difficile d'exempter le philosophe de toute réprobation des mœurs du conseiller d'Auguste, peut-être explicable par le décalage chronologique face à un comportement qui, plusieurs décennies après, pouvait sembler étrange et incompatible avec la citoyenneté romaine et la dignité équestre. De fait Mécène a su accompagner le double mouvement impulsé par César le Jeune, le futur Auguste, dès l'époque triumvirale : « revaloriser les identités locales [...] tout en créant [...] une identité commune à tous les peuples de la péninsule qui se confondit par ailleurs avec celle de Rome » (p. 167), déjà exprimé par la *coniuratio Italiae* de 32. Si le titre de la deuxième partie *Pilier d'Empire et main droite d'Auguste* semble occulter qu'Auguste en la personne d'Agrippa, d'ailleurs de la même génération que Mécène et Auguste lui-même, a été doté d'une seconde main droite dont l'action fut tout aussi importante dans la mise en place du principat, ses trois chapitres révèlent le rôle considérable et complexe joué par Mécène auprès de l'héritier de César dès l'époque triumvirale pour servir les ambitions de celui-ci : ralliement de l'Italie, non seulement par son propre exemple mais aussi sur le plan financier par la levée dans l'ensemble de la péninsule et non plus uniquement à Rome de contributions plus ou moins volontaires destinées aux armées de César le Jeune, associées à des prêts personnels remboursés par les *ousiai* d'Égypte confisquées après la prise d'Alexandrie ; maintien de l'ordre public dans l'*Vrbs* avec une délégation de pouvoir accordée quelques années plus tard au sénateur de haut rang chargé de la préfecture de la Ville, mais étendue dans le cas du chevalier Mécène à l'ensemble de l'Italie entre 36 et 30 av. J.-C. durant la dernière phase de la guerre civile. La troisième partie *L'homme des cercles* traite de l'activité de Mécène auprès d'Auguste une fois le nouveau régime établi. Sur le plan politique, celle-ci fut désormais d'être, hors de toute fonction précise ou de tout cadre institutionnel, jusqu'à sa mort en 8 av. J.-C., un conseiller avisé et écouté du prince, ce dont témoigne Dion Cassius dans le livre LII de son *Histoire romaine*, même s'il faut renoncer à voir dans le discours prêté à Mécène « une source pertinente pour atteindre à <sa> pensée politique » (p. 352). Cl. Chillet en profite pour dénoncer les rumeurs pourtant toujours accréditées de la disgrâce de Mécène auprès d'Auguste et de brouille sinon de rivalité avec Agrippa. Le chapitre 8 « Diriger sa maison » replace Mécène au sein de son entourage, dont sa femme Terentia, qu'il a épousée une seconde fois après leur divorce, et évoque sa *familia*, dont certains membres, esclaves ou affranchis, sont passés au service des proches d'Auguste ou de l'empereur lui-même, comme l'attestent leurs épitaphes. Enfin le chapitre 9 aborde le rôle de Mécène envers les poètes qui a fait passer son nom dans le langage courant pour désigner un protecteur des arts et des lettres. Remettant en cause la notion de cercle qu'il considère anachronique, Cl. Chillet préfère parler de réseaux de sociabilité aux multiples critères de composition (référence à l'épicurisme, affinités intellectuelles, âge, voisinage, connaissance d'intermédiaires communs), qui impliquaient aussi des relations sociales et économiques complexes mais partageaient une communauté idéologique issue des mêmes épreuves vécues et d'où émergent les figures de Virgile, d'Horace et de Propertius. L'ouvrage comprend en annexes deux tableaux fort utiles des impôts et contributions de type fiscal auxquelles César le Jeune prit part et à la collecte desquels Mécène a pu collaborer, et de tous les *Maecenates* mentionnés par l'épigraphie et classés par ordre chrono-

logique. Il faut ajouter une bibliographie de 37 p., des *indices* des sources épigraphiques, numismatiques, papyrologiques et littéraires, puis des noms de lieux et des noms de personnes. En résumé, le beau livre de Cl. Chillet permet non seulement de mieux approcher la personnalité de Mécène et le rôle joué par lui auprès d'Auguste et d'Agrippa dans la mise en place du principat, mais, grâce à une analyse bien documentée et extrêmement fine, le resitue dans un contexte politique, social et idéologique complexe à un moment charnière de l'histoire de la Rome antique.

Michel MOLIN

Cristina ROSILLO-LÓPEZ (Ed.), *Political Communication in the Roman World*. Leiden – Boston, Brill, 2017. 1 vol., VI-284 p. (IMPACT OF EMPIRE, 27). Prix : 115 €. ISBN 978-90-04-35083-0.

Cet ouvrage, publication d'un colloque tenu à Séville en 2015, est composé de douze contributions, précédées par une introduction méthodologique de Cr. Rosillo-López, et suivies d'un index des sources et des objets. Dans son introduction, Cr. Rosillo-López cherche à définir le concept de « communication politique ». Après un état de la question utile, elle défend une utilisation assez large de la notion de communication, qui n'est pas réduite à sa dimension verbale ou orale, et la lie à la question de la « sphère publique ». La première partie s'intéresse aux mécanismes du discours public et de la communication politique. Elle s'ouvre avec un article de C. Steel, où l'auteure remet en question la vision figée du discours politique que les sources littéraires peuvent nous donner. Repartant de l'œuvre rhétorique de Cicéron, elle décrit les phénomènes de rupture de l'*oratio perpetua*, les interactions avec le public, les contre-interrogatoires en contexte judiciaire, les discours prononcés hors des cadres formels – toutes réalités qui, comme cela est rappelé en conclusion, doivent nous pousser à analyser le discours public « dans le contexte de la vie politique prise dans sa totalité » (p. 30, ici et plus bas, notre traduction). Ce texte, en remettant en question les limites traditionnellement assignées aujourd'hui au discours politique, joue avec intérêt le rôle liminaire qui lui est attribué. Il est illustré presque naturellement par le deuxième article, où Cr. Rosillo-López étudie la circulation de l'information à Rome, entre sénateurs, dans le cadre de la conversation informelle. Il s'agit d'abord pour l'auteure d'étudier les lieux et les vecteurs de la dissémination de l'information : les Romains ordinaires, d'abord, tels que les barbiers ou les *circulatores* (mais l'on se demande alors quelle perméabilité ce petit monde avait avec celui des aristocrates) ; puis les dîners entre sénateurs, où ces informations étaient transmises par des intermédiaires politiquement insignifiants – femmes, étrangers, esclaves –, mais participant de fait ainsi à la vie politique. Ces principes sont illustrés par l'étude des rapports ambigus entre Cicéron et Pompée, puis du transfert des informations relatives à la situation de César en Gaule en 51. – S'ouvre avec la communication de W. J. Tatum la deuxième partie du livre, consacrée à la communication politique à distance. W. J. Tatum analyse le rôle social et politique des stratégies de médiation de l'*adlegatio*, définie comme « l'envoi de proches comme représentants pour des affaires privées » (p. 56). Cette pratique servait à régler les différends entre sénateurs sans nuire à la construction du consensus, lequel constitue, pour un certain